

PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du Lundi 20 Février 2023

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Paul GRIMAUD - Didier MAS - Frédéric GROS - Guy MICHELIER - Khalid FEKRAOUI - Frédéric CACERES**

Absents excusés : **Mmes Neriman BENDRIA- Schirley BUCH - MM. Stéphan DE FELICE - Guillaume MAILLE - Alain NEGRE - Jean-Louis DENIZOT - Olivier SIMORRE**

Participent à la réunion : **MM. Michael VIGAS CDT PPF - Fabien DURANTE MALVY Vice-Président CDA - Jean-Philippe BACOU Administratif**

Le procès-verbal de la réunion du 23/01/2023 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I ACTUALITES

- Match France / Espagne EFFA

L'Equipe de France de Football pour Amputés (EFFA), dans le cadre de sa préparation pour la Coupe des Nations qui aura lieu en France au mois de septembre 2023, participe à un match amical contre l'équipe d'Espagne le 18/03/2023 à Béziers (Stade Raoul Barrière). Le vice-Président de l'EFFA a sollicité la CDA et la CRA pour la désignation de deux arbitres. Le point sera fait avec la CRA.

- Réception des bénévoles le 3/03/2023 18h MDS

Les bénévoles des clubs invités par la Ligue de Football Amateur au Centre National du Football à Clairefontaine le week-end des 11 et 12 mars 2023 et ceux invités par la LFO le 29 avril 2023 à Paris pour assister à la finale de la Coupe de France seront conviés à une réception au siège du District de l'Hérault (Maison Des Sports à PierreVives) le 03/03/2023 à 18h.

- Dotations ballons clubs (14/04 et 28/04 Béziers et Montpellier)

La traditionnelle dotation annuelle de ballons pour les clubs du District aura lieu :

Le vendredi 14/04/2023 (18h) à Béziers stade de Sauclières (secteur Béziers)

Le vendredi 28/04/2023 (18h) à Montpellier Maison des sports de l'Hérault (Secteur Montpellier)

Il est rappelé aux clubs que la condition nécessaire pour récupérer sa dotation est d'être **présent et à jour en comptabilité**. En aucun cas ils ne pourront la réclamer ultérieurement. Les deux dotations seront suivies d'un apéritif dinatoire.

- Convention District de l'Hérault / France Victimes

Pour lutter contre toute forme de violence et actes répréhensibles la F.F.F. a signé une convention avec la fédération France Victimes afin de bénéficier d'une structure spécialisée dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement des licenciés et acteurs victimes.

Le District de l'Hérault a signé à son tour une convention avec France Victimes sur le domaine de la prévention, non pas individuel, mais plutôt collectif (plusieurs joueurs d'une équipe dont un partenaire a été victime de violence).

- **Démission de deux membres de Commission du District**

A la demande de leur président de commission, deux membres absents plus de trois fois à une réunion doivent être considérés comme démissionnaire après avis du Comité de Direction (article 14 du Règlement Intérieur). Il s'agit de M. A (Com Discipline) et M. B (Com Pratique Sportive). La proposition est soumise au vote :

Proposition votée à l'unanimité des membres présents (11 voix pour)

II **PRATIQUE SPORTIVE**

- **Tirage au sort CDH senior ¼ de finale :**

Le tirage au sort de la Coupe de l'Hérault Séniors se déroulera le 08/03/2023 dans les locaux de radio France Bleu Hérault 17h à Montpellier. Les clubs en lice sont invités à participer dans la limite de deux représentants par club.

- **Candidatures pour l'organisation des Finales CDH et U13 Pitch Départemental**

Rappel : Le [site officiel du District](#) affiche les dates des différentes finales à organiser et les dates limites de candidature pour les clubs intéressés.

Concernant la finale U13 Pitch départementale la candidature du FC Sète est proposée au vote des membres :

Proposition votée à la majorité des membres présents (7 voix pour – 1 contre – 3 abstentions)

- **Tournois à valider**

- ✓ 29/04/2023 : Stade Athlétique Marsillarguais, U6 à U9
- ✓ 06, 07, 08/05/2023 : FC Sauvian, U10 à U13
- ✓ 07/05/2023 : FC Sauvian, Séniors Vétérans
- ✓ 18/05/2023 : Centre Educatif Palavasien, U13
- ✓ 20 et 21/05/2023 : Stade Balarucois, U10 à U13 et U10F à U13F
- ✓ 27 et 28/05/2023 : ES Nézigian, U10 à U13 et U10F à U13F
- ✓ 03/06/2023 : OF Thézan St Genies, U10
- ✓ 10 et 11/06/2023 : FC Lamalou, U10 à U13

La liste des tournois ci-dessus est soumise au vote : **Liste adoptée à l'unanimité (11 voix pour)**

- **Problèmes d'organisation de plateaux**

Il est constaté que certains plateaux sont annulés par manque de clubs organisateurs et que certains clubs n'organisent pas de plateaux. Cette attitude est inacceptable parce qu'elle ne permet pas à des licenciés de pratiquer le football régulièrement. En conséquence, le Comité de Direction (CD) décide de prendre en compte la défaillance de ces clubs dans les critères retenus pour la dotation de ballons. Le nombre sera augmenté pour les clubs qui suppléent les défaillants, il sera diminué pour ceux qui ont décidé de ne rien organiser.

Concernant la pratique Futsal, l'absence des équipes provoquant l'annulation des plateaux Futsal sera également prise en compte dans les critères retenus pour les dotations de ballons.

III **FINANCES**

- **Point financier :**

La situation comptable du District au 31/12/2022 est en cours de finalisation. Concernant le contrôle URSSAF du 16/02/2023 au District, la vérification entrainera un rappel de cotisations d'un montant d'environ 280€ à confirmer. On peut d'ores et déjà être très satisfait des observations issues de ce contrôle.

Suite au départ de l'ancienne comptable, le paiement des frais d'arbitrage et des frais de missions s'étaient accumulés. Le retard a été rattrapé à ce jour.

A la demande du trésorier du District un CD « spécial finances » aura lieu le samedi 25 mars 2023 pour établir le budget prévisionnel 2023-2024. La situation financière va nous obliger à faire des choix.

- **Point sur la filière arbitrage au collège Simone Veil**

L'intervenant du District au collège attire l'attention des membres du CD sur la difficulté de former les élèves avec les moyens matériels actuels. Il demande l'aide de la CDA pour lui fournir des supports adaptés (vidéos, et supports ludiques notamment) et assurer leur suivi (désignations). Le nécessaire sera fait.

- **Arbitrage des Coupes et challenges de l'Hérault**

Un tableau reprenant le nombre d'arbitres à désigner sur les tours de coupe et de challenge est proposé au vote des membres du CD :

Proposition votée à l'unanimité des membres présents (11 voix pour)

- **Apprenti pour la technique**

Dans le cadre de l'apprentissage pour préparer un diplôme de niveau BEF, un membre du CD propose de recruter un apprenti rattaché au Pôle Technique du District pour participer aux missions du CTD PPF et du CTD DAP. La proposition sera étudiée lors du CD « spécial finances ».

IV DIVERS

- **Point d'étape sur l'arbitrage départemental (CDA) – embauche d'un CTDA**

Après la troisième Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA) qui a permis de valider plus de quatre-vingts arbitres depuis le début de la saison, on compte 313 arbitres au District de l'Hérault (Chiffre jamais atteint depuis deux décennies). Une quatrième FIA est prévue pour le mois d'avril (prévision : une vingtaine d'arbitres).

Cette évolution entraîne un surcroît de travail pour le suivi administratif et technique, parfois psychologique, sans compter les appels téléphoniques tous les week-ends. Le représentant de la CDA attire l'attention du Comité de Direction sur la nécessité d'embaucher un Conseiller Technique Départemental à l'Arbitrage (CTDA) à mi-temps pour poursuivre ces missions qui seront bénéfiques pour l'arbitrage départemental et les clubs. La faisabilité de cette embauche sera étudiée au CD « spécial finances ».

- **Candidatures commissions**

Sur proposition de son président, la candidature de Me TURLUCHE Alice à la section féminine de la Commission de la Pratique Sportive.

La proposition est soumise au vote : **Proposition adoptée à l'unanimité (11 voix pour)**

La candidature à la Commission des Règlements et Contentieux et de la Discipline de M. NOURABI Wassim est proposée au vote :

La proposition est soumise au vote : **Proposition adoptée à l'unanimité (11 voix pour)**

V PERSONNEL

- **Fermetures annuelles du District :**

Pour l'été 2023 la fermeture administrative est prévue du 28/7/2023 le soir au 16/08/2023 le matin. En hiver, la fermeture administrative est prévue du 22/12/2023 le soir au 02/01/2024 le matin.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE